

C.E. pôle Nord-Est du 20 mars 2017

Nous refusons ce naufrage !

Les élus du CE de l'ex-pôle Nord Est sont consultés aujourd'hui sur les phases 2 et 3 du schéma de développement des activités des moyens internes de fabrication de France Télévisions. Nous refuserons de rendre un avis sur le sujet.

Nous nous sommes opposés à la phase 1 du projet, qui, pour créer le site de Vendargues et une activité de fabrication de séries, redéploie des moyens de la filière nécessaires à l'activité fiction.

Nous refusons la centralisation de la filière et des vidéos mobiles à Paris, qui nie le rôle joué par France Télévisions dans l'aménagement du territoire français. Nous voulons que des techniciens hautement qualifiés puissent continuer à travailler ailleurs qu'à Paris, vivre et travailler au pays.

Nous croyons qu'il est possible de produire et de fabriquer des programmes nationaux et régionaux en région. Nous savons que nos régions sont riches en événements, dont il suffirait de s'emparer pour les intégrer dans nos programmes, grâce à des captations par les vidéos mobiles.

Nous estimons que la filière peut être rentable. La position de la direction, qui nous dit « *la filière coûte cher, plus cher que le privé* », n'est étayée par aucun chiffre vérifiable, par aucun élément d'explication.

Nous constatons que nos collègues de la filière sont soumis, depuis plusieurs mois, à des risques psycho sociaux extrêmes. Et que ces RPS, que le facteur humain, n'ont absolument pas été intégrés dans ce projet.

Nous voyons bien que la direction avance au pas de charge sur ce dossier, qui n'est pas négociable, si ce n'est à la marge.

Nous refusons de sacrifier la filière production et ses sites en région en échange de vagues promesses et de garanties que vos successeurs ne se sentiront pas tenus de respecter. Parce que ce projet, en modifiant la structure de la filière, est un projet d'avenir. Mais un avenir loin des régions, avec des salariés interchangeables à terme sur un outil de travail, condamnés à fabriquer du flux... Un avenir que nous ne pouvons pas cautionner.

CSE unique

Pas plus que nous ne cautionnons la mise en place du CSE Unique pour le réseau régional, instance que nous, CFDT et SNJ avons combattu. C'est la raison pour laquelle nous n'avons pas signé les accords sur l'architecture et les moyens du CSE Unique.

Contrairement à d'autres syndicats, nous avons refusé de brader la représentativité et la proximité. Nous avons refusé le CE unique pour le réseau, nous avons donc refusé le CSE unique.

Conflit d'intérêts ?

Vous allez également nous consulter sur le projet de code de conduite anti-corruption France Télévisions, annexé au règlement intérieur. Un code qui prévoit une série de mesures et de procédures pour éviter notamment tout conflit d'intérêt ou risque potentiel de conflits d'intérêts.

Cette démarche est louable, s'agissant de France Télévisions, entreprise de service public. Toutefois, nous aurions aimé une information de la présidence de France Télévisions suite à l'article du Canard Enchaîné, au sujet de la présence de la présidente au sein du conseil d'administration d'une grande entreprise du secteur privé. Cet article pointait le risque de conflit d'intérêt, une affirmation qui aurait au moins mérité une réaction.

Fusion avec France Bleu ?

Enfin, au-delà des points qui sont à l'ordre du jour de ce CE, nous ne pouvons que réitérer nos inquiétudes quant à l'avenir de France Télévisions, au moment où les pouvoirs publics entendent réformer l'audiovisuel public, en particulier en fusionnant France 3 et le réseau France Bleu de Radio France.

En effet, à l'occasion d'un déjeuner avec la presse début mars, le préfet de Haute-Saône était tout fier d'annoncer que Vesoul serait la 1ère ville de France à anticiper la fusion France 3 France Bleu, à travers le local commun de l'équipe du bureau excentré de France 3 et du journaliste en résidence de France Bleu.

Strasbourg, le 20 mars 2018